

## ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

### PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE Lundi 17 octobre 2022

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Monsieur Dauphin, enseignant Madame Foufa, enseignante Madame Galdeano, enseignante Madame Koytcha, enseignante Madame Miro, enseignante Madame Gerlier, directrice.	Monsieur Robert, Monsieur le Maire Madame Maurin, adjointe en charge des écoles Madame Corcilius, directrice du périscolaire Mme Receveur, atsem Mme Tranier, atsem Mme Ughetto, atsem Mme Blancher, atsem	Madame CORBI Monsieur EPIARD

#### Personnes excusées:

Madame DEPRE, Inspectrice de la circonscription de Pertuis  
Monsieur Natali, DDEN

## Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 13 juin 2022
- Vote du règlement intérieur
- Présentation du protocole harcèlement
- Bilan des élections de représentants de parents d'élèves
- Effectifs des classes à la rentrée 2022
- Besoins en AESH
- Bilans des coopératives
- Projets à venir
- Situation des services périscolaires

### 1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Tous les membres du conseil d'école approuvent le précédent procès-verbal.

### 2. Vote du règlement intérieur

modification sur le paragraphe « communication ». « Les échanges entre les parents et enseignantes s'effectuent par mail, par cahier de liaison ou l'ENT au choix de l'enseignant.

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité à 18h57.

### **3. Protocole harcèlement**

Madame Gerlier présente aux membres du conseil le protocole harcèlement ainsi que les mesures de prévention mis en place au sein de l'école maternelle.

### **4. Bilan des élections de représentants de parents d'élèves**

Cette année, seule la liste FCPE s'est présentée à l'école maternelle. Malgré le manque d'enjeu, on note une augmentation de la participation des parents qui s'élève à 46,7% cette année.

### **5. Effectifs des classes**

A la rentrée de septembre 2022, l'école a accueilli :

- 45 élèves de PS
- 32 en MS
- 45 en GS

Soit un total de 122 élèves.

La campagne de recensement a débuté : pour l'instant, 11 familles ont contacté l'école. Mme Gerlier informe que la liste de déclaration des naissances sur la commune ne comporte que 26 enfants et espère pouvoir compter comme cette année sur les emménagements récents liés aux nouvelles constructions et éventuellement quelques dérogations.

### **6. Besoins en AESH**

Actuellement deux enfants ont une notification de 12 heures d'AESH. Une AESH est en cours de recrutement pour l'un des deux enfants. L'institution se heurte à un manque de candidats et la directrice invite les membres du conseil à orienter toute personne intéressée à la contacter dans les plus brefs délais.

### **7. Bilans des coopératives**

Madame Gerlier remercie Monsieur le Maire pour sa subvention de 300€ ainsi que l'association *A livres ouverts* pour leur subvention de 650€ .

La directrice remercie également un généreux donateur qui a versé 100€ à la coopérative scolaire de la classe de Mesdames Caudan et Koytcha.

Les bilans des comptes sont les suivants :

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

	PS/Msm	PS/MS ml	PS v	GSI	GSf	Collectif
recettes en cours	Participation des familles 347€	Participation des familles 236€	Participation des familles 218€	Participation des familles	Participation des familles 219€	
Débits en cours ou à venir	Adhésion à l'occe et assurance : 54,25€ ateliers du goût : 77,19€ matériel pédagogique : 59,64€	Adhésion à l'occe et assurance : 56€ matériel pédagogique et petit mobilier: 163€	Adhésion à l'occe et assurance : 56€ matériel pédagogique et petit mobilier: 70€	Adhésion à l'occe ateliers du goût matériel pédagogique	Adhésion à l'occe : 47€ ateliers du goût : 54,48€ matériel pédagogique : 9€	Achat de vélos, jeux de cour, participation aux projets
Solde actuel	855,92 €	791,33 €	171,65 €	633,23 €	758,05 €	2424,56

### **8. Projets à venir**

- Les enseignants ont élaboré un projet cirque pour l'ensemble de l'école. Une rencontre avec les artistes de la compagnie Lolly Circus aura lieu en décembre lors d'un spectacle de clowns jongleurs. Les enseignants travailleront sur différents supports écrits en lien avec ce projet et proposeront une classe cirque du 5 au 9 juin à tous les élèves.

Le coût s'élève à 2000 euros. Une subvention a été demandée mais l'école est toujours en attente de la réponse. L'équipe envisage pour le financement une participation de la coopérative scolaire, une vente d'objets et éventuellement une petite participation aux parents.

-A partir de la rentrée de novembre, le projet chorale est relancé sur le thème du cirque.

- Les projets des deux classes de PS/MS avec le Parc du Luberon ont été retenus. Les autres classes travailleront autour du potager dans le cadre des écoles fleuries.

Madame Maurin demande si des sorties sont envisagées dans le courant de l'année. Compte tenu du contexte actuel, seules des sorties de proximité sont envisagées, notamment une à la chèvrerie de la ferme du petit Luberon qui a été sollicitée pour la semaine du goût. Madame Gerlier évalue le budget transport maximal à 1500€ pour l'ensemble de l'école. La mairie souhaite obtenir des devis pour les présenter en conseil municipal.

### **9. Situation des services périscolaires:**

- La mise en place du périscolaire le mercredi pose problème car la mairie ne trouve pas de personnel malgré toutes les démarches entreprises. Madame Maurin a assisté à deux réunions avec des conseillers d'autres communes rencontrant les mêmes difficultés. Il a été

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

proposé de créer un film de propagande afin de sensibiliser les jeunes à certaines carrières. Environ 15 000 euros ont été prévus par la mairie pour le recrutement de cette personne.

- Les services périscolaires sont saturés. Monsieur le maire nous informe qu'il ne demande aucune participation aux autres communes dans le cadre des dérogations lorsqu'il scolarise un enfant sur Villelaure. Les familles sont informées. La priorité est donnée aux enfants des familles de Villelaure qui payent leurs impôts dans la commune pour l'accueil des élèves.
- Problème de cantine : Madame Maurin informe que les repas sont élaborés par un diététicien. Les repas végétariens sont les moins appréciés mais ils sont obligatoires. Madame Corcilius indique que les entrées sont différentes pour l'école élémentaire et l'école maternelle. Le cuisinier a corrigé cet oubli sur les futurs menus proposés. Le personnel œuvre pour proposer des menus les plus adaptés aux enfants. Monsieur Epiard soulève le problème du gaspillage alimentaire. Les atsem indiquent qu'elles servent de manière individuelle les enfants et que le gaspillage alimentaire est minime pour les élèves de l'école maternelle.

Avant de partir Monsieur le maire souhaite sensibiliser tout le personnel à la situation énergétique actuelle et demande à tous de surveiller les températures en classe ainsi que les éclairages.

Le conseil d'école s'achève à 19h30.

La secrétaire

L. Miro

La présidente

F. Gerlier